



Politique de confidentialité¹

Responsable de la protection des renseignements personnels :

Mélanie Gagné, secrétaire-archiviste

Responsable du registre des événements :

Josée Normand, adjointe administrative

À jour en date du 31 mai 2024

¹ Inspirée de la politique du SCFP : [Politique de confidentialité \(scfp.qc.ca\)](https://scfp.qc.ca/politique-de-confidentialite)

Table des matières

PRÉAMBULE -----	3
RESPONSABILITÉ DU SYNDICAT -----	3
RENSEIGNEMENTS QUE NOUS RECUEILLONS SUR VOUS -----	4
COMMENT LE SYNDICAT RECUEILLE-T-IL VOTRE CONSENTEMENT À LA COLLECTE, À L'UTILISATION ET À LA DIVULGATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS? -----	5
DANS QUELLES SITUATIONS NOUS PARTAGEONS ET TRANSFÉRONS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS À DES TIERCES PERSONNES ? -----	6
OÙ SONT STOCKÉS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ? -----	6
PENDANT COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ? ----	6
QUELLES SONT LES MESURES DE SÉCURITÉ QUI SONT MISES EN PLACE AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ? -----	7
QUELS SONT VOS DROITS À L'ÉGARD DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ? -----	7
LES MOYENS TECHNOLOGIQUES QUI RECUEILLENENT DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS -----	8
CONCLUSION -----	9

Préambule

Au Québec, le droit à l'information et au respect de la vie privée est inscrit dans la *Charte des droits et libertés de la personne* et est régi principalement par le Code Civil du Québec, la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et, enfin, par la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*.

Nous prenons la protection de la confidentialité des renseignements personnels très au sérieux et nous nous assurons de mettre en place tous les mécanismes permettant de protéger la vie privée de tous ceux qui contribuent à notre mission. Il faut savoir que le SPPLRN est un organisme privé qui est soumis aux obligations relativement à la protection des renseignements personnels et de la vie privée notamment à la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé* RLRQ c P-39.1 (ci-après **LPRPSP**) et au *Code civil du Québec*.

La présente politique dresse les principes et les pratiques que le SPPLRN² s'engage à respecter dans le traitement des renseignements personnels et s'applique aux personnes salariées qu'il représente, à ses personnes membres, aux personnes membres du comité exécutif de même qu'aux personnes embauchées par le SPPLRN. Elle s'applique également à toute personne physique ou morale à qui le SPPLRN confie des renseignements personnels dans le cadre de l'exécution d'un mandat ou d'un contrat de service. Par ailleurs, la présente politique s'applique à tous les renseignements que nous recueillons, et ce, quelle qu'en soit la provenance (ex. si l'employeur nous transmet des informations à votre égard, la présente politique trouve application).

QU'EST-CE QU'UN RENSEIGNEMENT PERSONNEL

Afin de bien saisir la portée de la présente politique, il est primordial de savoir que la LPRPSP prévoit qu'« *est un renseignement personnel, tout renseignement qui concerne une personne physique et permet de l'identifier*¹ ». On peut penser notamment à votre nom ou prénom, votre courriel personnel, votre date de naissance, votre adresse postale, votre numéro de téléphone, aux renseignements relatifs à votre emploi ou à votre santé.

¹Article 2 LPRPSP

Responsabilité du syndicat

La mission première du Syndicat consiste à défendre et promouvoir les intérêts économiques et sociaux collectifs et individuels de personnes membres et à promouvoir l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des travailleurs et travailleuses du Québec.

Le SPPLRN s'engage donc à s'acquitter de ses obligations légales relativement à la protection des renseignements personnels tout au long du cycle de vie du renseignement personnel :

² Syndicat des professionnelles et professionnels de Laval-Rive-Nord.



Source : Commission accès à l'information, [Protection des renseignements personnels | Commission d'accès à l'information du Québec \(gouv.qc.ca\)](#)

À cet égard, la personne responsable de la protection de la vie privée désignée par le conseil exécutif est la gardienne de la présente politique et doit s'assurer que le SPPLRN met en œuvre tous les mécanismes afin de protéger les renseignements personnels qu'il détient y incluant des mesures de sécurité raisonnables contre les risques de fuite.

Renseignements que nous recueillons sur vous

Le SPPLRN ne recueille que les renseignements personnels nécessaires à l'exercice de ses activités et veille à ce que les renseignements personnels qu'il recueille soient adéquats, pertinents et utilisés à des fins limitées. Le tableau suivant détaille les renseignements collectés en fonction du statut par rapport au SPPLRN.

Personnes visées	Renseignements personnels	Fins et utilisations nécessaires
Personnes membres et personnes membres élues	L'employeur transmet électroniquement au SPPLRN des renseignements personnels permettant de rejoindre ses personnes membres, à savoir les noms, courriels professionnels, titre d'emploi, montant de la cotisation syndicale prélevée sur la paie.	Ces renseignements sont nécessaires afin de permettre au SPPLRN de vous représenter et défendre vos intérêts.
	Les personnes membres qui remplissent leur formulaire d'adhésion du Syndicat fournissent également des renseignements personnels à savoir notamment leur courriel personnel et leur numéro de téléphone.	Ces renseignements nous permettent de vous enregistrer auprès du SFCF.
	Lorsque les personnes membres s'inscrivent à notre liste de diffusion . Ils fournissent leur nom et courriel.	Afin de vous permettre d'être informé des dernières nouvelles syndicales.
	Lors des campagnes et des activités syndicales en ligne, il faut parfois recueillir des renseignements personnels (adresse courriel, nom code postal et numéro de téléphone).	Nous devons pouvoir vérifier l'identité de nos personnes utilisatrices.

Personnes visées	Renseignements personnels	Fins et utilisations nécessaires
Personnes employées du SPPLRN et personnes membres comprenant les personnes élues	Informations bancaires, NAS, adresse postale, numéro de téléphone, courriel et toute autre information nécessaire permettant de répondre aux obligations à titre d'employeur.	Produire les relevés fiscaux, payer le salaire.

Personnes visées	Renseignements personnels	Fins et utilisations nécessaires
Autres personnes	Renseignements relatifs à la collecte de données sur l'utilisation de notre Site Web (Google Analytics et Facebook).	Permet de recueillir des données à des fins statistiques et de l'information sur les champs d'intérêt des personnes internautes qui visitent notre site. Ces informations ne révèlent pas l'identité d'une personne physique (anonymisées).

Comment le SPPLRN recueille-t-il votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de vos renseignements personnels?

Avant de collecter des renseignements à votre sujet, le SPPLRN s'assure d'obtenir votre consentement³. Il est important de noter que dans certaines situations prévues à la LPRPSP, l'obtention préalable de votre consentement n'est pas nécessaire. Il s'agit notamment de la communication de renseignements personnels à votre égard concernant votre emploi transmis par l'employeur, ou lorsque le SPPLRN doit transmettre des informations à ses personnes procureurs⁴.

Lorsqu'un consentement est nécessaire, il doit être libre et éclairé et donné à des fins spécifiques. Un consentement est nécessaire pour chacune des fins pour lesquelles nous utiliserons des renseignements personnels et pour la durée nécessaire à la réalisation des fins pour lesquelles il a été demandé.

³ Une lettre de consentement est envoyée pour chaque nouveau membre du SPPLRN.

⁴ Article 6 et 18 1 ° et 4° de la LPRPSP.

Le consentement peut prendre la forme verbale ou écrite. Aucun renseignement personnel n'est recueilli sans consentement préalable de l'internaute.

De plus, si vous fournissez volontairement vos renseignements dans un but évident, le SPPLRN considérera que votre consentement a été valablement fourni.

Dans quelles situations nous partageons et transférons vos renseignements personnels à de tierces personnes ?

Comme mentionné précédemment, nous pouvons partager vos données à nos personnes procureurs ou à des personnes procureurs externes afin d'obtenir des avis juridiques pour protéger vos droits et/ou les droits du SPPLRN. Vos renseignements personnels pourraient également être diffusés afin de nous conformer à toute ordonnance d'un tribunal, à une loi ou une procédure judiciaire ou à une autorité gouvernementale conformément aux lois applicables. Également, si nous avons des raisons de craindre pour la sécurité d'une personne membre du SPPLRN ou d'une tierce personne, il pourrait y avoir divulgation de renseignements personnels afin d'assurer la sécurité des personnes visées. En outre, le SPPLRN peut transférer des renseignements personnels qu'il collecte à des entreprises de services avec qui il collaborera afin de soutenir son activité (par exemple un fournisseur internet pour la constitution d'une banque de données). Dans ce cas, l'entreprise va s'engager à garder les renseignements personnels confidentiels et ne les utiliser qu'aux fins requises. Aucun de nos services interactifs ne montre publiquement votre adresse courriel.

Où sont stockés vos renseignements personnels ?

Le SPPLRN stocke vos renseignements personnels au Québec. Advenant que le SPPLRN doive stocker vos renseignements hors Québec, il s'assurera que ceux-ci sont protégés au même titre que s'ils étaient stockés au Québec et il s'assura par contrat que le fournisseur s'engage à assurer la sécurité autant lors du transfert que lors du stockage des dites informations et à respecter les termes de la présente politique. Peu importe où sont stockés les renseignements personnels, ils demeurent régis par la présente politique.

Pendant combien de temps conservons-nous vos renseignements personnels ?

Nous conserverons vos renseignements personnels que pour le temps nécessaire et les fins pour lesquelles nous les avons collectés. Les renseignements seront également conservés le temps requis pour nous conformer à nos obligations légales et fiscales et selon notre calendrier de conservation établi⁵.

⁵ Voir annexe 7 des statuts et règlements du SPPLRN « *Politique de gestion de la documentation* ».

Quelles sont les mesures de sécurité qui sont mises en place afin d'assurer la sécurité de vos renseignements personnels ?

Le SPPLRN a mis en place l'ensemble des mesures de sécurité physiques, organisationnelles ou techniques destiné à protéger vos renseignements personnels contre la destruction accidentelle, une modification, une divulgation ou un accès non autorisé, la perte, le vol de vos données ou toutes autres formes indésirables de traitement de vos données. Nous nous assurons que seules les personnes qui ont besoin de l'information dans le cadre de leur travail ont accès à vos données.

Bien que nous mettions tout en œuvre pour protéger vos renseignements personnels, comme toute organisation, nous pouvons être sujets à des vols de données. Le cas échéant, nous prendrons toutes les mesures nécessaires, nous vous aviserons et nous nous conformerons aux obligations législatives, notamment à celles prévues à la LPRPSP. Dans le même ordre d'idée, si vous avez des raisons de croire que vos communications ou vos comptes d'accès avec nous peuvent avoir été compromis, il est important de nous en aviser rapidement en contactant la personne responsable d'accès à l'information.

Quels sont vos droits à l'égard de vos renseignements personnels ?

Accès aux informations :

Toute personne pour qui des renseignements personnels sont collectés par le SPPLRN peut formuler une demande écrite pour avoir accès aux informations collectées sur elle, et ce, sous réserve des restrictions à l'accès prévu par la loi. La demande écrite doit contenir suffisamment de détails pour permettre au SPPLRN de repérer les informations/documents demandés. Le SPPLRN dispose alors d'un délai de 30 jours pour traiter la demande.

Rectification :

Il est de votre responsabilité de nous informer de tout changement relatif à vos renseignements personnels.

Si vous souhaitez faire corriger des renseignements personnels contenus à votre dossier qui seraient incomplets ou inexacts, vous devez nous transmettre une demande écrite à cet effet. Le SPPLRN dispose d'un délai de 30 jours suite à la réception de la demande pour y répondre.

Retrait du consentement à la communication ou à l'utilisation des renseignements personnels :

En tout temps, vous pouvez retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et au transfert de vos renseignements personnels (ex. retrait d'une liste de diffusion). Pour vous prévaloir de ce droit, vous devez adresser une demande écrite au SPPLRN. Nous respectons les demandes de désabonnement, qu'elles se fassent automatiquement ou par courriel.

Il faut noter qu'un retrait de consentement peut nous empêcher de vous fournir un service particulier. Nous vous invitons à nous contacter afin d'analyser l'impact du retrait de consentement avant de formuler une telle demande.

Destruction :

Les lois provinciales identifient les situations dans lesquelles une personne peut demander la suppression des renseignements personnels qu'une entreprise détient à son sujet. D'abord, le Code civil du Québec⁶ prévoit qu'une personne peut faire supprimer un renseignement « *périmé ou non justifié par l'objet du dossier* ». La LPRPSP⁷ ajoute à cet égard que « *la personne concernée peut faire supprimer un renseignement personnel la concernant si sa collecte n'est pas autorisée par la loi* ». Cette demande devra être formulée par écrit.

Les moyens technologiques qui recueillent des renseignements personnels

Données échangées automatiquement

Lorsque vous accédez à notre site Web, votre ordinateur et notre serveur échangent automatiquement des données. Cet échange est nécessaire pour que le serveur vous transmette un fichier compatible avec l'équipement informatique que vous utilisez. Les données échangées sont les suivantes :

- L'identification de votre fournisseur de services internet;
- Votre adresse IP (adresse numérique qui permet de localiser de façon précise un ordinateur connecté au réseau internet, par exemple : 123.45.67.890);
- Le type de navigateur (par exemple : Google, Edge) et de système d'exploitation (par exemple : Windows, Mac OS) que vous utilisez;
- Les pages que vous visitez;
- La date et l'heure à laquelle vous accédez à ces pages;
- L'adresse du site référent, si vous accédez à ce site à partir d'un autre site Web.

La plupart des informations transmises automatiquement entre ordinateurs ne permettent pas de connaître votre identité. Elles ne sont recueillies qu'en raison d'exigences technologiques inhérentes à la navigation sur internet.

Le SPPLRN conserve ces données à des fins statistiques. Elles servent à comptabiliser le nombre de visites et à connaître les pages les plus fréquentées, la technologie utilisée par les visiteurs, les adresses des sites référents et le pays d'origine des visiteurs.

⁶ L'article 40 al. 1 C.c.Q.

⁷ L'article 28.

Utilisation de témoins (cookies)

Des témoins sont utilisés pour faciliter la navigation dans les pages de notre site Web. Ces témoins ne permettent pas de recueillir des renseignements personnels à votre sujet. Vous pouvez à tout moment paramétrer votre navigateur pour qu'il bloque les fichiers témoins. Toutefois, cette action risque de vous priver de certaines fonctions offertes sur le site.

Si vous utilisez un ordinateur dans un lieu public ou que vous partagez un ordinateur avec d'autres personnes utilisatrices, assurez-vous d'effacer les traces de votre navigation emmagasinée dans l'historique avant de terminer chaque session.

Conclusion

Enfin, le SPPLRN s'engage⁸ à ne pas divulguer ni commercialiser à des personnes tierces les informations confidentielles que vous avez confiées, sauf aux termes d'une obligation légale (notamment par témoignages en justice, assignation à comparaître ou suivant une ordonnance d'un tribunal compétent).

Document créé par Mélanie Gagné, secrétaire-archiviste, mai 2024.

⁸ Inspiré de la politique de la FTQ : [Politique de confidentialité - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec \(FTQ\)](#)

